



PROCES-VERBAL
de l'Assemblée de paroisse
du jeudi 28 novembre 2012, 20h00
à la salle paroissiale de Morat

Présences:

Présidence	Suso Bühlmann, président de paroisse
Procès - verbal	Carola Graf, administratrice
Personnes présentes	40 personnes selon liste de présences
Ayant droit	35 personnes
Non ayant droit	5 personnes

I Introduction

A Salutations

Le président salue chaleureusement les personnes présentes et exprime sa joie de pouvoir tenir l'assemblée dans la salle paroissiale récemment rénovée. Il remercie les deux architectes, German Imoberdorf du Bureau d'architecture «Abit» et Alexa Dürig du Bureau d'architecture «les Architectes 3D». Il salue en particulier le curé Bernard Schubiger qui assiste pour la première fois à l'assemblée de sa nouvelle paroisse. Que l'abbé Thomas Perler puisse, après avoir démissionné en tant que curé, continuer à travailler pour notre paroisse est une très bonne nouvelle. Après avoir indiqué quelles sont les personnes excusées, il donne la parole au curé Bernard Schubiger pour la prière.

B Convocation

L'assemblée a été convoquée conformément à l'article 12 du règlement des paroisses du 1^{er} février 2003 du règlement de paroisse (RP):

- Bulletin de la paroisse no 11 de novembre 2012
- Sur les panneaux publics d'affichage de la paroisse
- Sur le site Internet de la paroisse : www.pfarrei-murten.ch
- Dans la feuille officielle du canton de Fribourg (no 46).

C Ordre du jour

- 1 Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 19 avril 2012
- 2 Plan financier 2013 – 2017
- 3 Budget 2013
 - 3.1 Budget des investissements 2013: Frs 383'000.00 dont Frs 330'000.00 pour la remise en état du toit et agrandissement de l'étage mansardé de la Maison des Sœurs.
 - 3.2 Budget 2013
- 4 Divers

Discussions, remarques

Aucune.

Propositions

Aucune.

Le président ouvre l'assemblée.

D Scrutateurs et cercle des électrices et électeurs

Le président désigne Helen Huber de Chiètres et Kurt Grüning de Meyriez comme scrutateurs ; il fixe le cercle des électrices et électeurs, en déterminant les participants qui sont présents, mais sans droit de vote.

II Débats

1. Procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 19 avril 2012

Le procès-verbal a été mis à la disposition des paroissiens pour consultation et n'est donc plus lu (art. 24, al. 2, litt. a et c du RP).

Discussions, remarques

Aucune.

Propositions

Le président propose à l'assemblée d'accepter ledit procès-verbal du 19 avril 2012.

Décision

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité et des remerciements sont donnés à la rédactrice et à M. Charles-Albert Egger pour la traduction en français de ce document.



2. Plan financier 2013 – 2017

Le président donne la parole à Peter Huber, conseiller paroissial, pour expliquer le plan financier: Le Conseil paroissial utilise ledit plan comme un outil de planification et de gestion. Le point de vue prospectif de la situation financière globale de la paroisse montre des tendances. Il souligne, à l'intention de l'assemblée, que cette présentation sert seulement d'information et que l'assemblée ne doit pas voter à ce sujet. Le conseiller paroissial Huber souligne, dans sa présentation, comment les finances se sont développées au cours des 4 dernières années et ce que le Conseil paroissial a prévu pour le développement futur. Sa conclusion est que les ressources financières de la paroisse doivent être utilisées avec précaution et parcimonie.

Discussions, remarques

Thomas Perler: Il attire l'attention du conseiller Huber sur la présence de paroissiens de langue française. Huber est reconnaissant de cette intervention et résume brièvement sa présentation.

Rolf Maienfisch, assistant pastoral: Merci à l'ensemble du Conseil de paroisse pour la transparence et l'ouverture en matière de finances paroissiales. Il estime que ce n'est pas évident.

3. Budget 2013

3.1 Budget des investissements 2013

3.2 Budget 2013

Huber, conseiller paroissial, explique, en se basant sur des présentations remises à l'assemblée, le budget des investissements 2013. Pour ce domaine, il est secondé par le conseiller paroissial Fiedler, qui informe, chacune et chacun de manière détaillée, du projet des investissements.

Discussions, remarques

Paul Bays: Le pape a déclaré l'année 2013 «Année de la Foi». Il lui manque la preuve concrète des activités paroissiales et d'un budget à ce sujet. *Huber, conseiller paroissial,* souligne que, lors de la procédure budgétaire actuelle et jusqu'à l'adoption du budget par le conseil paroissial pour être soumis à l'assemblée générale, aucune proposition de projets et de budget y-relatif à ce sujet ne lui sont parvenus de la part de la pastorale. Il attire l'attention sur la compétence pastorale de Frs 5'000.00 au poste 990 319 du projet des investissements. Ce montant est disponible pour des projets et d'autres tâches pastorales qui ne seront connus qu'après l'approbation préliminaire dudit projet par l'assemblée.

Cordula Schärer demande au conseiller paroissial Fiedler les informations nécessaires à la restauration et l'extension du toit, en particulier, elle souhaite connaître quelles sont les priorités de ces travaux. *Le conseiller paroissial Fiedler* informe que le sous-toit de la Maison des Sœurs a été partiellement rompu par l'intrusion d'eau. Il s'agit pour le toit d'une simple couverture de briques posées sur les bardeaux. Lors de vents et de pluies, le toit est très sensible à l'infiltration d'eau. Il y a donc un besoin urgent de rénovation. En outre, les locataires du cabinet de logo-thérapie et d'ergothérapie ont demandé de pouvoir disposer de plus d'espaces pour des salles de consultation. Pour la rénovation du toit, une somme de Frs 230'000.00 a été prévue et pour l'agrandissement du grenier, un montant d'environ Frs 100'000.00 a été mis au budget. Ceux-ci devraient être versés par les locataires, en conformité avec les possibilités prévues par le Code des obligations.

Paul Bays aimerait savoir sur combien de soumissions se base ce montant? *Le conseiller paroissial Fiedler:* Les coûts sont ceux du projet qui a été préparé par le Bureau d'architecture. La procédure de réalisation proprement dite n'est effectuée qu'après l'approbation de l'Assemblée sur le projet de crédit.

Paul Bays: Est-ce que les offres peuvent être consultées lors de la prochaine assemblée? *Le conseiller paroissial Fiedler:* Non, l'assemblée n'a pas un tel droit. Vu sa propre expérience, *Paul Bays* sait que les offres peuvent varier par le facteur 4. *Le conseiller paroissial Fiedler* souligne que la Maison des Sœurs en vertu du plan de zone municipal est dans la zone 1. Cela signifie des restrictions sévères sur les matériaux de construction, en particulier pour les toits et les briques, mais aussi dans l'administration de la construction. *Paul Bays:* Des options concernant les mesures d'économie de l'énergie ont-elles été prévues, en particulier des tuiles solaires spéciales? *Le conseiller paroissial Fiedler* attire l'attention sur la zone appartenant à l'immeuble, ainsi que sur les exigences des services des biens culturels pour un bien culturel protégé, tel celui de la Maison des Sœurs.

Paul Bays: La rénovation de la maçonnerie est-elle vraiment nécessaire? *Le conseiller paroissial Fiedler* l'affirme car le mur est envahi par la végétation. Cela conduit à un relâchement des pierres et par conséquent constitue un danger pour les piétons.

Paul Bays trouve le prix des plats à acheter trop élevé? Il est possible de trouver, chez Ikea et à des prix bon marchés, des lots de vaisselle très durable et adaptée aux familles. *Le conseiller paroissial*



Fiedler comprend cette inquiétude, mais pour une salle de cette importance, un lot correspond à la qualité d'un hôtel, constitue l'option la moins onéreuse, à long terme, que de remplacer une bonne partie de la vaisselle, chaque année, à des prix favorables.

Le prix de Frs 30.00 par lot de vaisselle lui semble correct, selon son expérience personnelle. *Rosemarie Liechti, Helen Huber, Françoise Baechler et Sarolta Stadelmann* sont d'accord avec l'estimation du conseiller paroissial *Fiedler*.

Paul Bays continue à ne pas partager cet avis. Pour lui, c'est une question de priorités de l'allocation des fonds. De manière générale, le budget est trop orienté vers les immeubles et pas assez vers la pastorale. Ne peut-on pas encore modifier les priorités en faveur des familles et des jeunes afin que celles-ci reprennent le chemin de l'Eglise et ce selon le vœu du Pape pour l'Année de la Foi? *Le président de paroisse Bühlmann* fait valoir que la tâche principale du conseil de paroisse est d'assurer les ressources à long terme pour garantir la mission de l'Eglise, à savoir la pastorale. Si les projets concrets des pastoraux avaient été présentés avant la préparation du budget, ils auraient pu être pris en compte.

Paul Bays: L'aménagement des combles sous le toit ne pourrait être conçu de telle sorte que cela créerait le logement d'un curé? *Bühlmann, président de paroisse*: Une étude préalable a eu lieu, mais autant un agrandissement éventuel de la construction que l'installation de grandes fenêtres ont été rejetés par les services des biens culturels vu à l'appartenance à la zone et la proximité des remparts de la ville. Pour des projets pastoraux spécifiques à l'Année de la Foi qui seront présentés plus tard, *le conseiller paroissial Huber* souligne que l'on pourrait faire usage, si nécessaire, de l'instrument du crédit complémentaire. *Sarolta Stadelmann* attire l'attention de *Paul Bays* sur le fait que la Paroisse a beaucoup d'employés qui utilise tout l'espace de travail. Développer et proposer des projets constituent des tâches de la pastorale.

Paul Bays a répondu que c'était le devoir des catholiques d'assister à la messe dominicale, or, la plupart des employés n'y assiste pas toujours.

Le Président intervient pour revenir à l'ordre du jour. Les idées de projets pastoraux sont retenues et les avis relatifs à la procédure budgétaire ont été exposés. Ni la discussion du budget 2013, ni cette assemblée, ne constituent le moment le plus opportun pour discuter de ces questions fondamentales. Il donne la parole à la commission des finances.

Rapport des vérificateurs

Werner Huber, membre de la commission des finances, lit, à l'assemblée et en allemand, la prise de position de la commission des finances; *Walter Dürr*, secrétaire de ladite commission lit ledit document en français. La commission des finances recommande à l'assemblée l'adoption du budget 2013 tel qu'adopté par le conseil de paroisse.

3.1 Proposition du budget 2013: Estimation des comptes en cours 2013

Le président demande à l'assemblée d'approuver le projet des comptes en cours 2013 tel que présenté et proposé par le conseil de paroisse.

Décision

L'assemblée de paroisse est d'accord avec la demande par 34 voix contre 1.

3.2 Proposition sur l'estimation des investissements 2013

Le président fait voter, l'un après l'autre, les projets prévus des investissements en 2013 comme proposés par le conseil de paroisse, amortissement immédiat et financement par des fonds propres:

- a) rénovation des bureaux : Frs 5'000.00
- b) rénovation et agrandissement du toit : Frs 330'000.00
- c) rénovation de la maçonnerie du mur : 2ème étape: Frs 20'000.00
- d) aménagement de la salle : Frs 28'000.00

Décision

- a) 30 voix pour et aucune contre avec 2 abstentions.
- b) 34 voix pour et 1 contre. Aucune abstention.
- c) 35 voix.
- d) 34 voix pour et 1 contre. Aucune abstention.

Le président remercie les participants pour leur confiance.

4. Divers

Le Président informe brièvement des prochaines élections générales relatives aux conseillers paroissiaux pour la prochaine législature. En outre, les membres de la commission des finances sont aussi élus, tout comme les grandes électrices et électeurs. Dans les rangs de ces dernières et derniers et lors d'une deuxième étape, les délégués pour la Corporation ecclésiastique cantonale CEC



sont choisis. Enfin et en décembre, les membres du Conseil exécutif de la CEC sont élus. Le conseil de paroisse sortant s'est interrogé sur le nombre de conseillers paroissiaux et estime que ce nombre ne doit pas être changé.

Demande relatif aux membres du conseil de paroisse pour la prochaine législature 2013-2018

Le Président demande à l'assemblée de laisser à sept le nombre de conseillers de paroisse.

Décision

L'Assemblée approuve à l'unanimité la demande.

Trois conseillers paroissiaux ne demanderont pas à être réélus: ce sont Messieurs: Fiedler, Moser et Bühlmann, actuel président. Les quatre autres membres demandent leur réélection. Les listes électorales pour les candidats sont disponibles dans le bureau de la paroisse. Celles-ci doivent être soumises au plus tard le 21 janvier 2013, à midi, au bureau de la paroisse. Le conseil de paroisse souhaite, pour éviter les frais, une élection tacite.

Kurt Grüring: Aucune information relative aux élections générales n'a été publiée dans le Bulletin paroissial. Comment les paroissiens peuvent-ils prendre connaissance de ces faits ? *Pour le président Bühlmann,* l'organisation et la publication du vote appartient à l'autorité cantonale, représentée par le Conseil exécutif. La paroisse est responsable de la mise en œuvre.

Le curé Bernard Schubiger: Après à peine trois mois dans sa fonction, il découvre peu à peu la taille et la complexité de la paroisse. L'inconvénient réside dans la faiblesse des groupes paroissiaux. Le groupe le plus important est constitué par la communauté portugaise: elle est la seule à remplir l'église, le dimanche. Il est impressionné par le mouvement œcuménique de cette région. Il apprécie la coopération au sein de l'équipe pastorale. Il a déjà eu l'occasion de rencontrer les élèves des cours de religion. Cette année, le groupe des confirmands de langue française est en construction; si une première réunion a déjà eu lieu, il faudra encore attendre un peu avant que le groupe soit formé.

Le président Bühlmann informe que le vote sur la révision partielle du Statut de l'Eglise catholique cantonale, annoncée pour la fin novembre, a été reporté par l'autorité cantonale. Il aura probablement lieu en juin de l'année prochaine.

Charles-Albert Egger souhaite mentionner brièvement trois points: Il remercie la paroisse pour les traductions qui lui sont confiées. Il a en particulier pu participer, avec beaucoup de joie, à celle de la brochure relative à l'anniversaire des 125 ans de la consécration de l'église. Le livret est très bien fait. Plus récemment, il tient à informer de sa participation à une réunion du CCRT (Centre catholique de radio et de télévision): En Suisse, la radio et la télévision ont fusionné. En Suisse romande, le temps de diffusion des émissions religieuses sur les canaux officiels (radio et TV) est de 7 heures, par semaine. Dans le programme allemand, il n'existe plus de diffusions de la messe du dimanche; or la messe est diffusée sur les chaînes romandes et tessinoises. Mgr Morerod, présent à la réunion du CCRT, a souligné l'importance de la communication et de la visibilité dans les médias. Le CCRT a, bien entendu, besoin de ressources financières pour remplir sa mission. Le président Bühlmann estime lui aussi importante la présence positive de l'Eglise dans les médias. Pour les préoccupations de l'Eglise, une présence dans les médias est centrale.

Miguel Nunes fait remarquer qu'il est dommage que seuls quelques articles figurent en portugais dans le Bulletin paroissial de sorte que les Portugais ne le lisent pas. La Paroisse devrait examiner quel est le besoin exact de la communauté portugaise et pourrait économiser ainsi l'impression et les frais de livraison de plusieurs bulletins.

Paul Bays met l'accent sur l'importance de la couverture médiatique. Le web et les réseaux sociaux sont importants pour atteindre les jeunes, et pour les faire venir à l'église. En tant que spécialiste, il est disposé de mettre ses connaissances au service de la communauté afin de moderniser le site de la paroisse. *Le conseil de paroisse* accepte son offre avec gratitude et reprendra contact en temps voulu.

Charles-Albert Egger propose que la communauté portugaise traduise chaque mois le bulletin paroissial; la paroisse se chargera ensuite de la mettre sur le site de la paroisse. *Le conseil de paroisse* accepte cette proposition.

Il n'y a pas d'autre commentaire.

Le président de l'assemblée annonce la date prévue pour la prochaine assemblée paroissiale: mardi 16 avril 2013. A la fin de la présente assemblée, chacune et chacun peut encore voir les salles annexes qui ont été rénovées. Il remercie tout le monde pour sa participation vivante et intéressante. Il clôt la séance à 22.15 et invite au «Verre d'amitié».

Morat, le 28 novembre 2012

Le président
sig. Suso Bühlmann

La secrétaire du procès-verbal
sig. Carola Graf